



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 14 | 9 | 10 |

| Vote |
|----------------|
| Pour : 10 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

L'an 2024, le 4 Avril à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises électroniquement le 28/03/2024

Présents : (Titulaires) MM. ANTY, FRAISSE, DEVOOGHT, LESUEUR, Mme LEGRAND, MM. WEBER, DUHAMEL,
(Suppléants) MM. DA SILVA, PINSSON

Absents excusés pouvoir : Mme MARTEAU pouvoir à M. LESUEUR

Suppléants n'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance : M. PINSSON Franck

2024 – 09 – BUDGET 2024 - RECTIFICATIF

Vu le débat d'orientation budgétaire du 28 Février 2024

Le Comité Syndical

Après l'exposé qui précède

Délibère et décide à l'**UNANIMITE**

D'adopter le Budget Primitif 2024, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

Section Fonctionnement : 3 041 740,19 €

Section Investissement : 1 256 178,91 €

Fait et délibéré les jours, mois en an susdits



Signé par : Jean-Marie DUHAMEL
Date : 18/04/2024
Quantité : 001
(Val d'Oise)